



AMBASSADE DE SUISSE

DAKAR, le 10 janvier 1967

1, rue Victor Hugo  
B. P. 1772  
Tél. 263.48

Réf. : LETTRE POLITIQUE No 2

Visite du professeur Jean  
ZIEGLER au Président de la  
République du Sénégal

Monsieur l'Ambassadeur  
Pierre MICHELI  
Secrétaire général du Département  
politique fédéral

3003 B e r n e

an					c/a
Date					13.1
Visa					Hofe
EPD		13. Jan. 1967			
Ref. p. A. 41.31. Dakar					

Monsieur l'Ambassadeur,

✓ p. B. 73. F. O. 1. (5).

M. Jean Ziegler, professeur à l'Institut d'études africaines à Genève et professeur à l'Université de Grenoble a séjourné la semaine dernière à Dakar à l'occasion du Congrès de juristes africains francophones, Congrès organisé par l'association internationale de juristes.

Le professeur Ziegler a été reçu le 6 janvier par le Président de la République du Sénégal, M. Léopold Sédar Senghor. Il s'attendait à un échange de vues et d'opinions sur certains aspects du développement économique, politique et social de l'Afrique. Il n'a pas été peu surpris, m'a-t-il dit, de voir le Président lui faire part de son désappointement au fait que la Suisse ne paraît pas s'intéresser au problème de la francophonie. Il est allé jusqu'à évoquer le problème jurassien et dire à son interlocuteur que précisément la francophonie

./.

Dodis



serait la tribune où ces Jurassiens pourraient s'exprimer librement. Il lui a dit en outre que la Suisse pourrait faire beaucoup plus qu'elle ne le fait dans le domaine de la coopération technique et s'étonne que la Fédération horlogère ait abandonné son projet d'installer un centre de formation horlogère à Dakar pour le placer de préférence à Abidjan.

J'ai déjà eu l'occasion de discuter toutes ces questions avec le Président Senghor qui connaît fort bien les raisons profondes d'ordre intérieur notamment qui ne nous permettraient guère de nous associer à une communauté de langue qui, si elle devait se réaliser, déboucherait inmanquablement sur la politique. En ce qui concerne notre coopération technique, un projet de création d'un centre artisanal à Kaolack financé par la Coopération technique et l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière est au stade où l'on peut espérer une réalisation prochaine. Ce projet représentera une aide substantielle de notre pays, le coût total étant évalué à près de fr.s. 1'200'000.-. Je l'avais signalé au Président lors de mon entretien du 12 décembre. Quant à l'installation à Dakar d'un centre de formation horlogère, celui-ci serait certainement en voie de réalisation si les autorités sénégalaises avaient mis plus de compréhension à satisfaire les exigences minimum de la F.H. Cela aussi le Président le sait fort bien.

Comme j'avais tenu informé M. Ziegler de l'état actuel de ces différentes questions, sa surprise fut grande de voir à quel point le Président feignait ignorer la situation réelle. Il a été dans l'ensemble

déçu de son entretien, le Président lui étant apparu comme un représentant de la vieille école SFIO française, parlant beaucoup et presque sans mesure. Certes, M. Ziegler qui professe un certain romantisme à l'égard de l'Afrique s'attendait à voir un authentique représentant africain alors qu'il avait en face de lui un européenisé.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE

*Prochans*